

 IKAROS	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ IKAROS Handsmoke Orange	 IKAROS
--	---	--

La fiche de données de sécurité est conforme à Règlement (UE) 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Date de délivrance	25.11.2016
Date de révision	21.12.2023

1.1. Identificateur de produit

Nom de produit	IKAROS Handsmoke Orange
N° article	341700
Définition du produit	4 g composant d'allumage et 55 g composant du fumigène orange. Masse nette de matières explosibles: 59 g ± 5%.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation	Fumigène pyrotechnique.
---	-------------------------

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de société	Hansson PyroTech AB
Adresse postale	Köpingsvägen 35
Code postal	711 31
Ville	Lindesberg
Pays	Suède
Numéro de téléphone	+46 58187250
E-mail	info@hansson-pyrotech.com
Site Internet	www.hansson-pyrotech.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence	Numéro de téléphone: +33 (0)1 40 05 48 48
----------------------------	---

Description: Centre antipoison et de toxicovigilance de Paris; 24 heures sur 24

Numéro de téléphone: +46 581 87 147

Description: 24 heures sur 24

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la
Règlementation (CE) n° 1272/
2008 [CLP / GHS]

Expl. 1.4; H204

Skin Irrit. 2; H315

Skin Sens. 1; H317

Eye Irrit. 2; H319

STOT SE 3; H335

Aquatic Chronic 2; H411

Propriétés dangereuses de la
substance/du mélange

Principal danger pour la santé: produit pyrotechnique. Inhalation: Irritant pour les voies respiratoires. Au contact avec la peau: Irritant pour la peau. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Le contact avec le produit brûlant peut provoquer de graves brûlures. Au contact avec les yeux: Provoque une irritation sévère des yeux. Par ingestion: Peut causer de la nausée et des vomissements. Risque en cas d'incendie et d'explosion: Risque d'explosion si le produit est exposé à un choc électrique, une friction, du feu ou d'autres sources d'ignition. Risque environnemental: Toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger (CLP)



Composition sur l'étiquette

1,4-dihydroxyanthraquinone, Chlorate de potassium

Mentions d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H204 Danger d'incendie ou de projection.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P250 Éviter les abrasions / les chocs / les frottements / . P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage. P370 + P372 + P380 + P373 En cas d'incendie: Risque d'explosion. Évacuer la zone. NE PAS combattre l'incendie lorsque le feu atteint les explosifs. P370+P380+P375 En cas d'incendie: évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risqué d'explosion. P401 Stocker conformément à réglementations nationales. P501 Éliminer le contenu / récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

2.3. Autres dangers

Impact sur la santé

Le contact avec le produit brûlant peut provoquer de graves brûlures.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Nom du composant	Identification	Classification	Contenu	Remarques
1, 4-dihydroxyanthraquinone	N° CAS: 81-64-1 N° CE: 201-368-7 N° d'enregistrement REACH: 01-2119971261-41	Skin Sens. 1; H317 Eye Irrit. 2; H319 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE3; H335	= 39,1 %	
Chlorate de potassium	N° CAS: 3811-04-9 N° CE: 223-289-7 N° index: 017-004-00-3 N° d'enregistrement REACH: 01-2119494917-18	Ox. Sol. 1; H271 Acute tox. 4; H332 Acute tox. 4; H302 Aquatic Chronic 2; H411	= 28,4 %	
Nitrate de potassium	N° CAS: 7757-79-1 N° CE: 231-818-8 N° d'enregistrement REACH: 01-2119488224-35	Ox. Sol. 3; H272 Aquatic Acute 1; H400	= 3,9 %	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Inhalation

Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Contact avec la peau

En cas de brûlure, rincer abondamment à l'eau pendant au moins 20 minutes. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Contact avec les yeux

Tenir les paupières ouvertes et rincer à l'eau douce tiède ou au liquide de lavage oculaire pendant au moins cinq minutes. Enlever les lentilles de contact. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Ingestion

Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets généraux

Le contact avec le produit brûlant peut provoquer de graves brûlures. Peut causer un malaise en cas d'ingestion. Provoque une irritation sévère des yeux. Irritant pour la peau. Irritant pour les voies respiratoires. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement médical

Comme listé ci-dessus uniquement.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié Utiliser rapidement de la mousse, un produit chimique sec, du CO2 ou de la vapeur dans le feu. Une fois que le produit est allumé, il est très difficile à éteindre.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'incendie et d'explosion Le produit comporte un risque d'explosion, car il génère de grandes quantités de gaz et de chaleur, une fois allumé.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection individuelle (EPI) Porter des vêtements de protection complète pour les feux chimiques, y compris un appareil respiratoire. Si possible, enlever les contenants intacts de la zone de danger. Enlever toutes les sources d'ignition.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter le contact avec la peau et les yeux. Veiller à maintenir une bonne ventilation. Utiliser un équipement approprié de protection, voir la section 8. Enlever toutes les sources d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Empêcher le rejet dans les égouts ou l'environnement local / les cours d'eau locaux. Contacter les services d'urgence en cas de plus grandes émissions.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confinement Récupérer avec des outils qui ne provoquent pas l'ignition.

Décontamination Les déchets sont placés dans des contenants fermés et éliminés en tant que déchets dangereux conformément à l'article 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Autres instructions Voir les articles 8 et 13 pour des informations sur la protection et la gestion des déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Evitez de le faire tomber sur des surfaces. Utiliser un équipement individuel de protection, voir la section 8. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Protéger le produit des sources d'ignition.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage	Conserver au frais et au sec dans un endroit bien ventilé. Tenir à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer. Tenir hors de portée des enfants.
----------	---

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)	fumigène pyrotechnique.
--------------------------------	-------------------------

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Commentaires sur les paramètres de contrôle	Les PNEC/DNEL ne sont pas disponibles.
---	--

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures préventives visant à empêcher l'exposition

Contrôles techniques appropriés	Tenir à l'écart du feu, des étincelles et des autres sources d'ignition. Lors du nettoyage, utiliser un équipement qui ne provoque pas d'étincelles.
---------------------------------	--

Protection des yeux / du visage

Protection des yeux adéquate	Lunettes ou visières incassables.
------------------------------	-----------------------------------

Protection des mains

Types de gants appropriés	Gants en cuir ou similaires.
---------------------------	------------------------------

Protection de la peau

Remarques relatives à la protection de la peau	Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.
--	---

Protection respiratoire

Types d'équipement recommandés	Filtre à particules EN143 Type P ou EN149 type FFP-S.
--------------------------------	---

Hygiène / Environnement

Équipement de protection individuelle, commentaires	Contactez votre fournisseur d'équipement de protection pour plus d'informations.
Mesures d'hygiène spécifiques	Défense de fumer.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Un tube en métal noir avec une poignée en plastique orange, un couvercle supérieur en plastique noir et une étiquette orange.
Couleur	Voir sous « forme physique ».
Odeur	Aucun.

Seuil olfactif	Commentaires: Non applicable.
pH	Statut: À l'état de livraison Commentaires: Non applicable.
	Statut: En solution aqueuse Commentaires: Non applicable.
Point / intervalle de fusion	Commentaires: Non indiqué.
Point d'ébullition	Commentaires: Non indiqué.
Point d'éclair	Commentaires: Non indiqué.
Taux d'évaporation	Commentaires: Non indiqué.
Inflammabilité	Le contenu est inflammable.
Limite d'explosivité	Commentaires: Non indiqué.
Pression de vapeur	Commentaires: Non applicable.
Densité de vapeur	Commentaires: Non applicable.
Densité	Commentaires: Non indiqué.
Solubilité	Commentaires: Insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage : n-octanol/ eau	Commentaires: Non applicable.
Température d'auto-inflammation	Valeur: > 125 °C Méthode: Température d'ignition.
Température de décomposition	Commentaires: Non applicable.
Viscosité	Commentaires: Non applicable.
Propriétés explosives	Le produit est explosif. Émet de la fumée orange.
Propriétés oxydantes	Le contenu est oxydant.

9.2. Autres informations

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Commentaires	Ce sont des valeurs caractéristiques et elles ne constituent pas une spécification exacte du produit.
--------------	---

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Produit stable dans des conditions recommandées de stockage et de manipulation.
------------	---

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Produit stable dans des conditions recommandées de stockage et de manipulation.
-----------	---

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Produit stable dans des conditions recommandées de stockage et de manipulation.
--------------------------------------	---

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Évite les températures supérieures 75°C.
---------------------	--

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter	Non applicable.
-------------------	-----------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Le produit est explosif et génère de grandes quantités de gaz et de chaleur, une fois allumé. Émet également de grandes quantités de fumée orange.
-------------------------------------	--

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Composant	1,4-dihydroxyanthraquinone
-----------	----------------------------

Toxicité aiguë	Type de toxicité: Aigu Effet testé: LD50 Voie d'exposition: Oral Valeur: > 5000 mg/kg Espèces d'animaux de laboratoire: Rat Commentaires: Pas de toxicité aiguë.
----------------	---

Composant	Chlorate de potassium
-----------	-----------------------

Toxicité aiguë	Type de toxicité: Aigu Effet testé: LD50 Voie d'exposition: Oral Valeur: = 1870 mg/kg Espèces d'animaux de laboratoire: Rat Commentaires: Pas de toxicité aiguë.
----------------	---

	Type de toxicité: Aigu Effet testé: LD50 Voie d'exposition: Dermique Valeur: > 2000 mg/kg Espèces d'animaux de laboratoire: Lapin Commentaires: Pas de toxicité aiguë.
--	---

Composant	Nitrate de potassium
-----------	----------------------

Toxicité aiguë	Type de toxicité: Aigu Effet testé: LD50 Voie d'exposition: Oral Valeur: = 3750 mg/kg Espèces d'animaux de laboratoire: rat Commentaires: Pas de toxicité aiguë.
----------------	---

Autres données toxicologiques	Aucune donnée disponible pour le produit lui-même. Les données ci-dessous sont fondées sur les composants individuels du produit.
-------------------------------	---

Autres informations concernant les risques de santé

Inhalation	Irritant pour les voies respiratoires.
Contact avec la peau	Irritant pour la peau.
Contact avec les yeux	Provoque une irritation sévère des yeux.
Ingestion	Peut causer de la nausée et des vomissements.
Sensibilisation	Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
Évaluation de la mutagénicité des cellules germinales, classification	Aucun effet mutagène connu.
Évaluation de la cancérogénicité, classification	Aucun effet cancérigène connu.
Évaluation de la toxicité reproductive, classification	Aucun effet connu.

Symptômes d'exposition

En cas d'ingestion	Peut causer une irritation du tube digestif avec de la nausée et des vomissements en conséquence.
En cas de contact avec la peau	Irritant pour la peau. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
En cas d'inhalation	Irritant pour les voies respiratoires.
En cas de contact avec les yeux	Provoque une irritation sévère des yeux.

11.2 Autres informations

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Composant	Chlorate de potassium
Toxicité aquatique, poissons	Valeur: = 1750 mg/l Durée d'essai: 96h Espèces: Oncorhynchus mykiss Méthode: LC50 Commentaires: Non dangereux pour les organismes aquatiques.
Composant	Nitrate de potassium
Toxicité aquatique, algues	Valeur: = 0,14 mg/l Durée d'essai: 72h Méthode: IC50 Commentaires: Très toxique pour les organismes aquatiques avec des effets à court terme pour l'environnement aquatique.
Composant	Chlorate de potassium
Toxicité aquatique, crustacés	Valeur: = 599 mg/l Durée d'essai: 48h Espèces: D.magna Méthode: EC50 Commentaires: Non dangereux pour les organismes aquatiques.
Écotoxicité	Aucune donnée disponible pour le produit lui-même. Les données ci-dessous

sont fondées sur les composants individuels du produit. Le produit est toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme.

12.2. Persistance et dégradabilité

Description et évaluation de la persistance et de la dégradabilité

Non applicable. Sous forme solide et contient des matériaux inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant

1,4-dihydroxyanthraquinone

Facteur de bioconcentration (BCF)

Valeur: = 30,9

Commentaires: La bioaccumulation n'est pas à prévoir..

Bioaccumulation, évaluation

La bioaccumulation n'est pas à prévoir.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité

Aucun. Le produit est sous forme solide.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats d'évaluation PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

12.7. Autres effets néfastes

Informations écologiques supplémentaires

Le produit est toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes d'élimination appropriées du produit chimique

Les déchets doivent être collectés dans un contenant séparé. Ne pas fumer! Le produit non utilisé est un déchet dangereux et doit être éliminé conformément aux réglementations nationales et locales. Contacter les services autorisés d'élimination des déchets pour éliminer ce produit.

Méthodes d'élimination appropriées de l'emballage contaminé

Le produit usagé est traité comme un déchet ordinaire en plastique / en métal. NE PAS ESSAYER DE DÉMONTER LE PRODUIT INUTILISÉ ! Les emballages contaminés peuvent présenter un risque d'incendie.

Code de déchets CED

Code de déchets CED: 160402 déchets de munitions
Classé déchet dangereux: Oui

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Marchandises dangereuses

Oui

14.1. Numéro ONU

ADR/RID/ADN

0373

IMDG

0373

ICAO/IATA	0373
-----------	------

Commentaires	Emballage en carton: 1.4S Numéro ONU: UN 0373 ARTIFICES DE SIGNALISATION À MAIN Instructions d'emballage: P135 Certificat d'autorité compétente de l'ONU: MSB 2018-06533
--------------	---

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID/ADN	ARTIFICES DE SIGNALISATION À MAIN
-------------	-----------------------------------

IMDG	SIGNAL DEVICES, HAND
------	----------------------

ICAO/IATA	SIGNAL DEVICES, HAND
-----------	----------------------

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID/ADN	1.4S
-------------	------

IMDG	1.4S
------	------

ICAO/IATA	1.4S
-----------	------

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Voir les déclarations P dans la Section 2.2.
---	--

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

IMDG Autres informations

EmS	F-B, S-X
-----	----------

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation et réglementation	Fiche de données de sécurité et classification conformes au règlement 1272/2008/CE (CLP) et la réglementation 830/2015/CE.
-------------------------------	--

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de sécurité chimique réalisée	Oui
--	-----

Évaluation de sécurité chimique	L'enquête sur la sécurité chimique (CSI) est établie pour le produit.
---------------------------------	---

RUBRIQUE 16: Autres informations

Liste des mentions H (de danger) pertinentes (visées aux sections 2 et 3).	H204 Danger d'incendie ou de projection. H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant. H272 Peut aggraver un incendie; comburant. H302 Nocif en cas d'ingestion. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H332 Nocif par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Dernière date de mise à jour	21.12.2023
Version	6